

La Petite Tunisie

Le Petit

S O C I A L E

La Tunisie Socialiste

1^{er} page 5 fr. la ligne; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef : Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 10 fr. par an.
France 12 — Etranger 18 fr. par an

La guerre qui vient

L'Allemagne foule aux pieds
le traité de Versailles

Jusques-à-quand les puissances la laisseront-elle
les bafouer sans réagir ?

Nous avions pour Briand la plus grande confiance et admettions sans réserve sa politique d'entente avec l'Allemagne pour éviter une nouvelle guerre qui serait plus désastreuse que celle de 1914-1918.

Mais avec l'Allemagne il faut toujours compter avec la fourberie qui forme le fond du caractère de cette nation de proie et c'est ce qu'avait oublié Briand qui jouait franc jeu sans voir les pièges qu'on tendait sous ses pas, même cet odieux Strésmann qui, dans ses mémoires, a laissé l'aveu de sa trahison et de son abjecte personnalité.

Il suffit de lire la lettre que celui-ci adressait au Kronprinz pour avoir une idée de sa félonie à laquelle malheureusement pour nous Briand n'a rien vu.

Ce pacte comporte de notre part un abandon, en ce sens que nous renonçons à un conflit armé avec la France pour reconquérir l'Alsace-Lorraine, mais cet abandon n'a qu'un intérêt théorique puisqu'en fait, nous n'avons aucune possibilité de faire la guerre à la France. Les charges des réparations que nous impose le plan Dawes seront probablement intolérables dès 1929. A ce moment, nous serons obligés de demander une nouvelle évaluation de notre capacité de paiement, c'est un droit dont le traité nous autorise à faire usage à tout moment. D'ailleurs, en comparant les deux milliards et demi que nous avons à payer comme annuité maxima avec la somme que nos adversaires ont à décaisser pour le service de leurs dettes de guerre en moyenne plus de quatre milliards, il est à remarquer que nos adversaires sont au moins aussi imposés que nous.

Le souci des intérêts des Allemands en pays étranger nous pousse à entrer dans la société des Nations. Même les hommes d'extrême droite en pays Sarrois sont pour notre entrée. Nous serons à Genève le porte-parole des Allemands de partout, parce que toute l'Allemagne sera en notre gouvernement le champion du germanisme. On se trompe en croyant que nous pouvons être mis en minorité à Genève. Ce n'est pas possible, puisque les décisions du Conseil de la Société des Nations doivent être prises à l'unanimité. Nous avons l'assurance de recevoir à Genève un siège permanent. Si nous étions en ce moment au Conseil de la Société des Nations, la Pologne ne pourrait pas faire triompher à Dantzig ses prétentions dans la question de la poste parce que l'opposition du délégué allemand suffirait pour les faire écarter. Si la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et la Roumanie savent que l'Allemagne peut parler à Genève, elles auront plus d'égards pour leurs minorités dont elles se sont engagées, par les traités internationaux, à respecter les droits. En outre, toutes les questions qui, pour le peuple allemand, sont brûlantes, par exemple la question de notre culpabilité, celles du désarmement général, de Dantzig, du bassin de la Sarre, etc., sont de la compétence de la Société des Nations, et un orateur habile peut les présenter à l'assemblée de la Société d'une façon à créer de sérieux désagréments à l'Entente. La France n'est pas du tout ravie par l'idée de l'admission de l'Allemagne, tandis que l'Angleterre la souhaite afin de balancer l'influence prépondérante de la France à Genève.

A mon avis, la politique étrangère de l'Allemagne à pour le prochain avenir trois grands buts. D'abord la solution de

la question rhénane dans un sens tolérable pour l'Allemagne et l'assurance de vivre en paix, sans quoi l'Allemagne ne pourra pas recouvrer ses forces. En second lieu, la protection des dix ou douze millions d'Allemands qui vivent maintenant sous le joug étranger. Troisième, la rectification de nos frontières orientales, reprise de Dantzig, du corridor polonais et modification du tracé de la frontière de Haute Silésie. A plus longue échéance, rattachement de l'Autriche à l'Allemagne, bien que je me rende compte que ce rattachement ne soit pas de nature à n'apporter à l'Allemagne que des avantages, car il compliquera beaucoup le problème de notre organisation.

« Si nous voulons atteindre ces buts, il faut faire converger vers eux nos efforts. De là le pacte de sécurité qui doit nous assurer la paix, notre frontière ouest étant dorénavant garantie par l'Angleterre et même, si Mussolini se met de la partie, par l'Italie ».

Et cela continue pendant des colonnes. En un mot nous avons été roulés dans les grandes largeurs.

Et aujourd'hui les Schleicher et même les Von Papen ne mettent pas des gants pour nous dire que le traité de Versailles n'existe plus, que c'est un chiffon de papier !

Alors, qu'allons-nous faire ? Nous laisser bafouer par les soudards d'Outre-Rhin fortement soutenus par la population qui croit dur comme fer qu'ils nous auront cette fois, car l'Angleterre et l'Italie semblent vouloir donner raison aux Allemands.

Préparons-nous donc à la guerre, pensons y toujours et peut-être n'attendons pas qu'on nous tombe dessus aux cris de « nach Paris ».

L'année dernière la guerre nous paraissait comme une chose si impossible que nous ne voulions pas insérer un appel de la ligue :

Pour supprimer ce crime la GUERRE dont le Comité d'honneur se composait de personnalités de marque :

M. Paul André, premier président honoraire de la Cour de Cassation; M. Th. Lescouvé, premier président de la Cour de Cassation; M. Matter, procureur général à la Cour de Cassation; M. Proulxram, conseiller d'Etat; M. Dreyfus, premier président de la Cour d'Appel de Paris; M. Donat-Guigue, procureur général à la Cour d'Appel de Paris, M. Wattinne, président du Tribunal Civil de la Seine; M. Pressard, procureur de la République de la Seine; M. Larnaude, doyen de la Faculté de Droit de Paris; MM. les Bâtonniers, anciens Bâtonniers et les Chambres des Avoués d'Appel, des Avoués de Première Instance, Agents de change, 272 Associations adhérentes, 108 Comités, et la présidence était dévolue à M. Henri Demont, avocat à la Cour d'Appel de Paris.

Si à cette époque une action très énergique avait été tentée peut-être que nous n'en serions pas à la veille d'un conflit armé qui est même inévitable avec les Schleicher, les Papen et même les Hindenburg.

Plus que jamais veillons au grain, la patrie est en danger si la défaillance de nos alliés s'accroît.

J. S. P.

Lisez *Excelsior* et *Dimanche Illustré* avec ses inénarrables Bécot, Zig et Puce et Alfred le pingouin.

Quand La Goulette sautera...



On nous assure qu'un troisième navire chargé de pétrole et d'essence aurait opéré son déchargement de jour et de nuit.

Quand La Goulette sautera, nous saurons établir les responsabilités et clouer au pilori ou pendre au plus prochain bec de gaz le ou les auteurs.

BULLETIN

LA CONFÉRENCE NORD-AFRICAIN

Cette année, par suite de circonstances diverses, la Conférence Nord-Africaine n'a pu se réunir en juin, et elle ne le pourra pas davantage en novembre prochain alors on a décidé de la renvoyer en janvier prochain ou... à Pâques, si ce n'est... à la Trinité.

Depuis sa création, due au rénégat de St Mandé, ses résultats nous ont paru de médiocre importance parce qu'il manque un organisme pour veiller à l'exécution des décisions prises.

Mais où placer cet organisme ?

A Alger, Rabat ou Tunis ?

Naturellement pour nous c'est Alger qui doit primer, qui devrait être désignée parce que capitale de la plus ancienne des colonies nord-africaines et puis parce qu'elle se trouve au centre entre le Maroc et la Tunisie.

De plus c'est à Alger que les conférences devraient toujours avoir lieu et non à Rabat ou à Tunis, dut l'amour propre de leurs résidents généraux en souffrir car le voyage de Tunis à Rabat ou de Rabat à Tunis est bien long tandis qu'Alger se trouve à mi-chemin, tout donc milite en faveur d'Alger.

Mais le « Républicain de Constantine » journal, comme on sait, de notre ami, M. Emile Marinaud, député-maire de Constantine et ancien ministre, voudrait qu'elles se tinssent... à Paris !

A Paris où se rendent assez souvent pour un oui, pour un non, les dirigeants des trois pays nord-africains ou plus exactement de l'Afrique Française.

Ca, c'est une idée, mais le rédacteur du « Républicain » oublie que les chefs des protectorats se font généralement accompagner de leurs épouses, de leurs directeurs généraux, de leurs secrétaires et de quelques membres de la presse et de leurs femmes, alors voit-on tout ce monde débarquer à Paris d'un train spécial forcément nécessaire ?

Les badauds qui ne manquent pas dans la capitale ne manqueraient pas de faire des réflexions saugrenues sur les voyageurs, les leurs, comme disent les marseillais en parlant des nord-africains quels qu'ils soient, français ou musulmans.

Non, confrère, il vaut mieux choisir Alger qui est le point central tout désigné. A moins que nos dirigeants perdent l'habitude de se faire accompagner de toute une smala qui fait bien dans le paysage mais coûte cher au budget.

Et même si Alger était désignée, il serait bon que le voyage du Résident se fit avec le moins de monde possible et surtout pas de femmes.

L. de P.

Il en a une santé le Gouverneur Général de l'Algérie

Attention, M. Carde, le cabanon vous guette. Prenez des douches et encore des douches avant que l'irréparable se produise.

Comment ! vous osez rentrer à votre poste à Alger en plein mois d'août, mois de siroco, après avoir enlevé le vote de plusieurs milliards pour l'Algérie, dont une grosse partie pour les chemins de fer !

Parfaitement, pour les chemins de fer. Mais ne savez-vous donc pas, si l'on en croit les fabricants d'autos, que les chemins de fer, avant dix ans, peut-être, devront être mis au rebut, à la ferraille, abandonnés à leur malheureux et triste sort.

De même qu'ils ont détronés les pataches d'autrefois, de même à leur tour

ils seront détronés par l'auto, disent-ils. Voire.

Nous avouons en toute franchise que pour les petits parcours dépourvus de chemins de fer, l'auto a du bon, mais que pour les longs voyages l'auto est *esquintant*; nous en parlons en connaissance de cause, pour avoir accompli un voyage de 350 kilomètres aller et retour et être descendu éreinté, fourbu et malade à crever.

Nous aurions préféré prendre le chemin de fer mais cela nous aurait demandé trop de temps et nous avions besoin de rentrer vite à Tunis, et c'est pourquoi nous avons dû avoir recours à l'auto.

Nous ne disons pas qu'on ne nous y reprendra plus, mais nous en userons le moins possible car nous aimons nos aises, notre commodité et faire des voyages sans secousse, sans risquer mille fois l'accident mortel qui faillit nous arriver entre Testour et Téboursouk.

Aussi félicitons-nous M. Carde de ne pas croire à la faillite des chemins de fer bien qu'en Algérie, comme au Maroc, il y ait de nombreux services d'autocars d'un bon marché à faire rêver, en comparaison des tarifs élevés vraiment exagérés des chemins de fer, avec en plus, ici, mais pas là-bas, cet impôt d'Etat du quart, ce qui est vraiment excessif.

Il en a une santé, le Gouverneur Général de l'Algérie, disons-nous en tête de ces lignes. Ne vient-il pas de convoquer les délégations financières en session ordinaire pour le... samedi 26 courant au siège des Assemblées algériennes, 7, boulevard Carnot, à Alger.

Devant quels délégués s'ouvrira la session ?

Nous serons curieux de les connaître. Ils sont tous par monts et par vaux en France et ne se dérangeront certainement pas pour assister à une session à cette époque particulièrement pénible.

Si l'on demandait à nos délégués au Grand Conseil, pareil effort, sans trop nous avancer, nous affirmons qu'on pourrait les compter sur les doigts.

Et puis à quoi sert de se déranger quand il fait si bon dans notre douce France dès la fin de septembre, au milieu et plus d'octobre ?

Allons, M. Carde, ne donnez pas de mauvais exemples à vos collègues et laissez-les jouir en paix du charme de Paris en cette saison d'automne, la meilleure de toutes, qui coïncide avec la réouverture des théâtres, la rentrée des Chambres, l'ouverture du Salon de l'Automobile et toutes sortes de distractions dont vous semblez faire fi...

Paul LUX.

Christianisme et communisme

Le christianisme voulait faire de l'homme un ange. Il voulait sortir l'homme de la communauté humaine; il voulait condamner ses plaisirs; condamner sa joie; il considérait comme sainteté et comme une gloire, le renoncement aux besoins de la nature.

Quelle forme grotesque et contre-nature, a pris cette élimination ? Je peux dire sans être superficiel, d'accord avec l'histoire, que tout ce qui a été conquis par le progrès moderne, l'a été dans la lutte contre l'église chrétienne.

Il y a un proverbe qui dit : « Qui fait l'ange fait la bête ». Si on enlève à l'homme ses besoins légitimes, si on l'élève au-dessus de sa nature matérielle et intellectuelle, on le condamne à la stérilité.

Le christianisme aboutit à l'esclavage intellectuel; il est comme toute religion, l'opium du peuple.

Les communistes ne disent pas qu'ils n'ont aucun besoin, ils ne déclarent pas que l'homme appartient à un autre monde, ils ne disent pas comme les religieux et les curés : « Allons, résignez-vous, mes frères, vous aurez tout ce qu'il vous faut après votre mort ».

Ils demandent que tout ce qui est beau, que tous les biens soient biens matériels, soient biens spirituels et moraux. Ils demandent que tout ce qui est bien et noble leur soit donné; et ils trouvent que l'humilité chrétienne qui engendre la tristesse est un mal. Tout ce qui engendre la joie, la joie qui concorde avec la joie de la collectivité, la joie que ne conditionne pas la tristesse des autres, la joie qui peut se partager est légitime. Cette joie est la leur.

La résignation, l'humilité, le renoncement chrétien engendrent l'érotisme chronique qui empêche le développement des facultés supérieures.

DREVON.

Louis de MANIQUET

Un grand capitaine
d'industrie vient de mourir

Il y a une trentaine d'années, nous nous rendions à Tébessa, l'antique Theveste, si remarquable par ses monuments, trop peu visités parce qu'éloignés des grandes lignes ferroviaires, lorsque nous reçûmes une communication de M. Charles Michel, directeur général du Kouif, qui avait connu notre arrivée, nous pria de monter au Kouif.

Nous acceptâmes l'invitation et le lendemain nous nous rendîmes à la petite gare de la Société des Phosphates du Kouif où le wagon-salon avait été accroché pour nous y transporter.

A l'arrivée nous fûmes salué, au nom de M. Michel, par un grand jeune homme, d'aspect fort sympathique, qui nous reçut avec la plus grande courtoisie : c'était Louis de Maniquet, qui occupait le poste de chef de l'économat qu'il dirigeait de main de maître.

Puis nous nous dirigeâmes vers le *château*, l'habitation de M. Michel quand il était au Kouif et de ses amis et visiteurs. Lui aussi nous reçut avec beaucoup d'aménité puis, après une légère collation, il nous confia à Louis de Maniquet pour visiter la mine et l'exploitation qui était à l'époque la plus grande de l'Afrique du Nord.

Cette visite nous intéressa fort; nous parcourûmes en tous sens le Kouif, visitâmes les galeries intérieures, et assistâmes au travail des mineurs, puis au séchage, et, enfin, nous voulûmes voir comment on procédait au ravitaillement de cette population de 1.200 à 1.500 âmes, et nous nous rendîmes à l'économat où nous fûmes émerveillés par l'ordre qui régnait dans cet immense magasin où l'on trouvait de tout à des prix inférieurs à ceux de Tébessa, chaque chose à son rayon.

Ici la viande et la charcuterie, bien séparées, là la boulangerie, après l'épicerie en un immense rayon, puis le vin et les liqueurs. Toutes les explications nous étaient fournies par notre très aimable cicérone que nous félicitions très chaudement, d'autant plus chaleureusement que son devancier avait beaucoup négligé son économat qui perdait, si nos souvenirs sont exacts, plusieurs centaines de milliers de francs par le désordre qui régnait.

La visite continua par l'hôtel, la cantine, les bureaux, le village nègre, et nous remontâmes au château où un déjeuner copieux nous attendait. Chemin faisant Louis de Maniquet nous annonça qu'il allait quitter le Kouif pour Paris où M. Charles Michel l'avait nommé directeur du service commercial.

Nous le félicitâmes très sincèrement et lui demandâmes : « Qui continuera votre œuvre au Kouif ? »

« J'ai mis au courant un de mes adjoints qui n'aura qu'à continuer ce que j'ai fait. »

Puis Louis de Maniquet partit pour Paris ne laissant que des regrets autour de lui au Kouif, à Tébessa et à Souk-Ahras.

A l'époque nous étions plus souvent à Paris qu'à Tunis, aussi nous fut-il aisé de le voir souvent, et nos relations, d'étroites qu'elles étaient, devinrent tout à fait amicales.

Au cours de l'un de nos séjours nous fîmes la connaissance de M. Théodore Ansbacher, l'aimable banquier de la rue de la Michodière, aujourd'hui à la chausée d'Autin.

Louis de Maniquet se dépensait sans compter à son nouveau poste à Paris, aussi fut-il promu sous-directeur avec pleins pouvoirs. Il trouvait que le tonnage, oscillant en 240 et 260.000 tonnes pouvait être largement dépassé. Il s'en ouvrit à nous et nous chargea de faire pour le mieux.

Nous allâmes en Algérie, parcourûmes la ligne, observant toutes les gares, les wagons chargés en stationnement dans les gares. Tout cela ne nous sembla pas très clair et, après maintes visites, nous obtînmes que les wagons fileraient de Tébessa à Souk-Ahras puis à Bône sans stationnement dans aucune gare.

Le résultat ne se fit point attendre : la première année le tonnage dépassait les 300.000 tonnes, puis les suivantes 350 et sans augmentation de trains ni de personnel.

Puis l'échéance de l'amodiation arrivait à grands pas, et il ne fallait point perdre une si belle affaire. Louis de Maniquet

calcula à un centime près la redevance qui pouvait être offerte, supérieure, naturellement, à la précédente. Ses calculs fort justes lui firent enlever l'adjudication à un ou deux centimes près sur le concurrent venant après.

Pour le récompenser le Conseil d'Administration le nomma Directeur général et fit entrer Charles Michel dans le Conseil d'administration.

Mais celui-ci ne voulut point accepter ce poste et se retira de la Société pour prendre la direction d'une autre affaire. Par la suite Louis de Maniquet transforma le Kouif de fond en comble, le pourvut de tout le mécanisme nécessaire, abattit les vieilles maisons et fit du Kouif la riche exploitation que l'on admire sans se lasser.

De son côté les chemins de fer algériens construisirent la voie normale jusqu'à Kébéril ce qui permit d'éviter le passage des Tuileries et de transporter 8 ou 900.000 tonnes et même plus si c'est nécessaire, sans gêner l'Ouzena et le Bou Kadra.

Il y a deux ou trois ans, pour des motifs que nous ignorons, la Cie des Phosphates de Constantine a passé la main et est devenue la propriété de l'Union des Mines qui préside le très distingué M. de Peyeremoff, et la direction générale a été confiée à M. Gingembre, déjà directeur de l'exploitation au Kouif.

Et, pendant ces années, nos relations avec Louis de Maniquet furent rendues plus amicales encore si c'est possible. Aussi aujourd'hui est-ce avec une peine infinie que nous avons appris sa mort à 58 ans, venant peu de mois après celle d'un fils de 24 ans qu'il chérissait, et qui n'a pas dû être étrangère à la sienne.

Nous nous inclinons encore une fois devant cette tombe si prématurément ouverte et adressons à toute sa famille l'expression émue de nos condoléances profondément attristées.

Dors en paix, Louis, tes amis ne t'oublieront jamais.

Em. L.

Echos et Nouvelles

S. A. LE BEY S'INSTALLE AU PALAIS ISMAIL A LA MARSA-PLAGE DEVENU SA PROPRIETE

C'était jour de liesse dimanche à Marsa-Plage où S. A. le Bey s'installait à l'ancien palais de son frère, le prince Ismaïl, bey, complètement transformé et aménagé avec un goût sûr.

Des fêtes magnifiques eurent lieu.

S. A. y passera un mois avant d'aller à Hammam-Lif, sa résidence d'hiver. Puisque nous parlons de S. A. disons qu'on lui prête l'intention de racheter toutes les maisons qu'avait acquises à Sidi-bou-Saïd le baron Erlanger. De cette façon, ce site enchanteur conserverait sa physionomie ce qui réjouirait les amateurs de cette jolie localité qui craignaient sa transformation.

LA CANDIDATURE DE M. LUCIEN SAINT EST ANNONCEE A TOULOUSE

La nouvelle que nous donnons il y a quelques semaines de la candidature de M. Lucien Saint aux prochaines élections sénatoriales du 16 octobre se confirme, et nous nous en réjouissons fort car son élection ne fait de doute pour personne dans toute le département de la Haute-Garonne où il a acquis droit de cité et des amitiés très solides.

Mais ce qui nous chagrine c'est que peut-être, si la loi sur les incompatibilités n'est pas abrogée, il devra quitter le Maroc.

Et ce serait une très grosse perte pour celui-ci, surtout en ce moment.

Nous espérons que cette loi de circonstance qui visait M. Steeg sera rapportée, et que M. Lucien Saint pourra continuer à le diriger avec son mandat sénatorial.

A LA DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS

Il court tellement de bruits sur des changements dans le haut personnel administratif du protectorat qu'on finit par n'y attacher aucun crédit.

Donnons toutefois la nouvelle pour ce qu'elle vaut : il paraît que M. Favières, dont les relations avec notre excellent confrère Raoul Benoit, de la « Tribune de Sfax », sont si cordiales, nous tirerait bientôt sa révérence pour aller occuper une situation très lucrative au Maroc !

Si ce n'est vrai c'est bien trouvé.

LES OBSEQUES DU DOCTEUR CATTAN. DELEGUE AU GRAND CONSEIL

Les obsèques de notre camarade et ami, le docteur Cattan, ont eu lieu au milieu d'une affluence considérable où tout ce que Tunis compte actuellement de personnalités se trouvaient réunies sans compter la multitude des amis, connus et inconnus.

Juste hommage d'une population qui, sans partager les idées du défunt, reconnaissait en lui un homme et un défenseur de ses intérêts sans autre profit que le devoir accompli.

Nous remercions cette tombe si prématurément ouverte et adressons à tous les siens nos bien sincères condoléances.

NECROLOGIE

C'est avec une vive peine que nous avons appris le décès survenu en France de la jeune Mme Clarton, petite-fille de nos amis, Mme et M. Bellino, ancien industriel, ancien vice-président de la Municipalité d'Hammam-Lif.

Qu'ils veuillent bien agréer, ainsi que le mari et la famille Clarton, de La Goulette, nos bien vives condoléances.

Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation

Direction des Domaines et de la Colonisation

Le mardi 18 octobre 1932, à 9 h. du matin, dans les bureaux de la Direction Générale de l'Agriculture, 76 bis, boulevard Bab-Benat, à Tunis, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur de la propriété ci-après :

Le lot n° 22 du lotissement domanial de « Attar » situé dans le Contrôle Civil de Tunis, Caïdat de la banlieue.

Cet immeuble a une superficie de 10 ha. 23 a. 40 ca. Il fait l'objet du titre foncier « Saint Louis VI » n° 40040.

Mise à prix : 60.000 francs.

Les personnes désirant participer aux enchères devront déposer dans les bureaux de la Direction des Domaines et de la Colonisation une demande d'admission aux enchères, cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction Générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation (Direction des Domaines et de la Colonisation).

Administration des Habous

Avis

Il est donné avis au public que le lundi 26 septembre 1932, à 10 h. du matin, il sera procédé, à l'Agence des Habous à Medjez-el-Bab, à la location aux enchères publiques, pour une durée de 4 ans, de :

1° Trois parcelles disponibles dans Henchir Balèche, Caïdat de Medjez-el-Bab, d'une contenance de 592 ha. 32 dont 180 ha. en labour de printemps, sur une mise à prix de 53.500 francs.

2° Le restant d'Henchir Khachèche (ibid) d'une contenance de 200 ha. 75, sur une mise à prix de 10.000 francs.

Le locataire sera tenu de payer les frais de labour des 180 ha. susvisés, d'après l'évaluation des experts.

Au cas où les terres ci-dessus désignées feraient au cours du bail, l'objet d'une cession par application de l'art. 5, la location serait résiliée de plein droit, sans indemnité, à dater du 1^{er} septembre suivant avis donné par la Djamaïa au locataire de la cession réalisée.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Agence des Habous à Medjez-el-Bab et au Bureau foncier n° 28 de la Djamaïa.

BREVET TUNISIEN N° 3270

M. Marcel Lefranc, propriétaire du brevet tunisien d'invention n° 3270, déposé le 11 avril et délivré le 22 juin 1925, pour « traverse en ciment armé pour voies ferrées de toute nature », désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} Classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

Administration des Habous

AVIS DE LOCATION

Il est donné avis au public que l'Henchir El Mansourine, Caïdat de Medjez-el-Bab, Habous de Sidi Naçr El Mardassi, d'une contenance de 445 ha. 60, objet de l'avis n° 25, sera remis en adjudication à la Niabat de Medjez, le lundi 26 septembre, à 10 h. du matin, sur la mise à prix de 35.500 francs.

BREVET TUNISIEN N° 3852

MM. Francesco Carlo Palazzo et Fortunato Palazzo, à Florence, propriétaire du brevet d'invention n° 3852, déposé à Tunis le 27 juillet, délivré le 10 octobre 1929, relatif à : « Procédé pour la production simultanée de phosphate bicalcique précipité et de nitrates synthétiques », désirent entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.



LE CHAT NOIR
70°
EAU DE COLOGNE
TRIPLE EXTRAIT
T. Simon
TUNIS

Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation

Direction des Domaines et de la Colonisation

Le mardi 18 octobre 1932, à 10 h. du matin, dans les bureaux de la Direction Générale de l'Agriculture, 76 bis, boulevard Bab-Benat, à Tunis, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur de la propriété ci-après :

Le lot n° 69 du lotissement domanial de la propriété dite « Saouaf-Djebibina » situé dans le Contrôle Civil de Zaghouan, Caïdat de Zaghouan.

Cet immeuble a une superficie approximative de 290 hectares.

Mise à prix : 180.000 francs.

Les personnes désirant participer aux enchères devront déposer dans les bureaux de la Direction des Domaines et de la Colonisation une demande d'admission aux enchères, cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction Générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation (Direction des Domaines et de la Colonisation).

DEMANDEZ PARTOUT le Rhum Chauve

JULES CURTELIN ET JEAN GASSAR
Représentants-dépôtaires
4, Rue de Flandres - TUNIS

Hammam - plage - Les Pins

LE MEILLEUR PATRIMOINE POUR VOS ENFANTS

Achetez-leur un lot de terrain à proximité de la ville, sur belle plage, au grand air, au nouveau lotissement de « HAMMAM-PLAGE-LES-PINS ». Lots d'environ 500 à 1.000 m² de 7 à 12 francs le mètre carré payables 100 à 250 francs par mois, sans obligation de construire.

Plus value certaine
Pour visiter, renseignements ou recevoir plan : voir ou écrire à

Ange NACCACHE, 6, Rue d'Alger - TUNIS
Téléphone 10.40

Administration des Habous

AVIS DE LOCATION

Henchir El Faouar, habous Ben Melouka, à Zaghouan, d'une contenance de 14 hectares. Mise à prix : 8.000 francs.

Il est donné avis au public que l'adjudication de location de l'henchir sus-désigné, porté sur l'avis n° 13 sera reprise à la Niabat des Habous de Zaghouan, le vendredi 23 septembre courant, à 8 h. du matin, moyennant la mise à prix ci-dessus indiquée.

KORBOUS

Saison du 15 octobre au 15 mai

Raymond VALENSI
INGÉNIEUR ARCHITECTE
TUNIS - 22, Rue de Russie - TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
41, Ave Al-Djazira, 41

DEMANDEZ PARTOUT LES

apéritifs Licari

Placement Or
Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.
S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis - Tél. : 10.49.

ANIS BERGER

Glaude Berger et Cie - Marseille
Apéritif Anisé

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN

Les Trois marques mondiales

J. & A. Bembaron

7, Rue d'Italie - TUNIS
N.B. - Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France

8, rue Léon Roches
TUNIS

Eaucourante Ascenseur
12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Salle pour noces et banquets

J. EYMON Propriétaire

Grande Distillerie Tunisienne

G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
SPECIALE D'AMER ET DE FERNET LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours.
Médaille d'or. - Exposition Universelle de Paris 1900.
Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

Restaurant du Japon

7, Rue Amilcar - TUNIS
Changement de direction
Gérant : M. Léonard RIZZO
La direction des cuisines a été confiée à M. LE GAC, ex-chef des cuisines de l'Hôtel d'Argenson, Paris.
Service à la grande carte. - Repas à 10 fr. - Pension 500 fr., demi-pension 300 fr., service non compris.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL
PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Méches de mines, 3 tissus goud round - Téléphone 1.39.
Adresse Télégraphique : Pellet - Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS « Vacuum Mobilcil »

Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS
Télégr. : Import-Tunis

Compagnie de Navigation Mixte

Cie Touache - Paquebots-Poste Français
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger
L'Agent principal : Gastimir PEDELUPE

Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger - Tunis.

Garage Victorine

Box particulier - Entretien des autos
12, Rue de Vesoul (à 100^m de l'Av. Jules-Ferry)

Moulins-Concasseurs Bamfords « LE RAPIDE »

MOULINS pour blé, orges, maïs, café, etc...
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage - TUNIS
C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 8, r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial

« ASSURANCES »
(28^e ANNÉE)
28 Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba-Ksour, Nabeul, Djérba

Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes
Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays.
Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
S'adresser pour tous renseignements à
MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux
4, av. de France - TUNIS - Téléph. 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas
admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN

DEPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAUX : 99, Avenue Jules-Ferry - TUNIS
Téléphone 187 Potinville Réseau Hammam-Lif N° 2

Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne - TUNIS - Tél. 5.85
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié en sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.
Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.
Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.
Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Agence en Tunisie :
TUNIS - BEJA - BIZERTE - MATEUR - MONASTIR - SFAK - SOUSSE
Escompte et Recouvrements
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE
Location de compartiments de COFFRES-FORTS
- Dépôt de Coils -

VÊTEMENTS J. BELL

V. DARVAUX réunis
Téléph. 30.55
7, Rue des Belges
TUNIS

Vêtements Civils et Militaires

Rayon spécial de décorations et insignes

Maisons recommandées

Artificiers - Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.
Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres - Cuisine réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.

Maison de santé pour les yeux, dirigés par M. le Dr Guénod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zarkoun - Tunisie

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Comby - 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis - Brami Frères et Cie, propriétaires.

Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT